

Chapitre 8

Développement du potentiel de coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et les régions

Les échanges entre les établissements d'enseignement supérieur et la région dans laquelle ils sont implantés peuvent être avantageux pour les deux parties. Pour que ces échanges aient lieu, des ponts doivent être jetés qui reposent sur des piliers solidement bâtis de part et d'autre. Ce chapitre se propose de recenser les fondements de la collaboration potentielle entre les acteurs et les organismes régionaux d'une part et les établissements d'enseignement supérieur dans leur intégralité (et non pas seulement certains établissements ou certaines parties de ces établissements) d'autre part. Ce sont là les éléments de base des piliers et du tablier du pont qui permettra à ces échanges de s'effectuer. Dans les régions où plus d'un seul établissement d'enseignement supérieur est implanté ou qui se décomposent en un certain nombre de sous-régions, cela implique le développement du potentiel de la région dans son ensemble.

Le pilier « enseignement supérieur »

Autonomie et direction des établissements

Une direction institutionnelle forte s'exerce à la fois sur les questions d'orientation stratégique et sur celles de gestion opérationnelle de l'établissement. Certaines structures de gouvernance exercent des contraintes sur ce qu'un établissement d'enseignement supérieur peut planifier et réaliser. Parmi ces contraintes, figure la tradition qui veut que les responsables universitaires sortent du rang des professeurs et le réintègrent après avoir exercé leur mandat administratif. Il y a deux raisons à cela : l'établissement d'enseignement supérieur a besoin d'être autonome par rapport au gouvernement central et il doit pouvoir exercer son autorité sur ses composantes internes. Là où l'autorité centrale de l'établissement est faible et où les facultés sont fortes, la portée et l'influence de sa direction peuvent s'en trouver réduites, de même que son horizon temporel peut s'en trouver raccourci.

Si l'administration n'a pas été modernisée, par exemple sur le plan des ressources humaines et de la gestion des ressources financières, et qu'elle ne dispose pas de systèmes informatiques efficaces sur lesquels appuyer son action, sa capacité d'initiative et de contrôle de son action s'en trouve encore réduite. Ceci place des contraintes sur la capacité de l'établissement à planifier et à concrétiser des partenariats durables. Les contraintes sont particulièrement fortes quand il s'agit du développement régional, car la mission d'engagement régional est moins bien connue des établissements et, de ce fait, plus susceptible de rencontrer une résistance interne forte que les efforts déployés pour améliorer l'enseignement et la recherche conventionnels.

Les pays qui souhaitent voir se concrétiser les changements de culture et d'orientation qu'exigent la prise d'initiatives entrepreneuriales et l'engagement régional devront envisager d'apporter aux cadres législatifs et réglementaires les modifications nécessaires pour permettre à une direction affirmée des établissements d'enseignement supérieur de voir le jour. Cela passe par le renforcement de l'autonomie de ces derniers en augmentant leurs responsabilités au regard du programme et de l'exploitation des ressources humaines et financières. Cela peut aller jusqu'à une modification du régime de propriété des biens immobiliers et d'autres investissements qui assoient la compétence et l'autorité de l'établissement, ainsi que son aptitude à investir dans la création de postes.

Exercer une direction forte signifie aussi réformer des structures fondées sur le cloisonnement disciplinaire, qui empêchent d'aborder de front les problèmes transdisciplinaires de la région ou du « monde extérieur ». Mention a déjà été faite, dans ce rapport, de la gestion des établissements d'enseignement supérieur plus jeunes (chapitre 3). Les mécanismes externes qui mobilisent ces établissements en faveur de la région sont souvent plus développés que ceux des établissements plus anciens, par exemple grâce à l'utilisation de toute une panoplie de mesures d'évaluation. Tel est le cas, par exemple, de nombreux établissements polytechniques en Finlande (voir encadré 8.1).

Encadré 8.1. La gestion de l'enseignement supérieur à l'université des sciences appliquées de Jyväskylä à l'appui de son engagement régional

L'université des sciences appliquées (anciennement polytechnique) de Jyväskylä, située au centre de la Finlande, poursuit une série d'activités d'engagement qui aident l'établissement à répondre aux besoins locaux en même temps qu'elles permettent aux parties prenantes locales de contribuer à la prestation de l'enseignement. Une des difficultés surmontées par l'établissement a notamment consisté à intégrer sept écoles professionnelles en un seul établissement d'enseignement supérieur répondant aux besoins des entreprises régionales et aux exigences de la vie active en général. Le processus de fusion a renforcé la capacité de l'établissement à développer de nouveaux programmes inter- et transdisciplinaires et des trajectoires éducatives dans des disciplines nouvelles ou déjà existantes pour répondre aux besoins des entreprises.

L'établissement est particulièrement bien outillé pour collaborer avec les PME, qui constituent la charpente de l'économie régionale en Finlande centrale. Il a défini neuf centres d'expertise pluridisciplinaires adaptés aux besoins de la région. Chaque école est dotée d'un conseil d'administration externe et d'un bureau de développement économique régional. Qui plus est, l'établissement dispose également d'un système informatique de gestion complexe qui assure le suivi des performances de chaque école. Des 29 indicateurs du tableau de bord prospectif, 8 sont spécifiquement liés à l'engagement régional. Les indicateurs de chaque école sont contrôlés par l'équipe gestion centrale. La planification stratégique est mise en œuvre dans le cadre de l'élaboration et du réexamen annuel de l'Accord sur les objectifs à trois ans conclu avec le ministère de l'Éducation. Le processus de planification traduit ces objectifs en buts et en actions assignés aux niveaux de l'école, de l'équipe et des individus. Les stratégies sont mises en pratique grâce au tableau de bord prospectif.

Développer les compétences de direction

Quelles démarches concrètes peuvent être entreprises pour faire en sorte que les dirigeants institutionnels disposent des compétences nécessaires pour oser relever le défi de l'interdisciplinarité? L'Association européenne des universités et l'OCDE ont reconnu depuis longtemps la nécessité de former les dirigeants, et, depuis peu, des programmes de gestion et d'encadrement supérieur sont proposés dans l'enseignement supérieur dans plusieurs pays de l'OCDE. Le *Higher Education Funding Council for England*, par exemple, a créé la *Leadership Foundation*, qui a pour objet, entre autres, de dispenser un programme utile aux dirigeants en matière d'engagement régional. De nouveaux programmes postlicence et de formation à l'encadrement sur le modèle de ceux des écoles de commerce commencent à voir le jour. Outre les compétences générales associées à la fonction, de tels programmes doivent être axés sur les problèmes généraux posés par le développement et l'engagement régional, ainsi que sur la réalité de leur propre région (le pouvoir et les responsabilités des acteurs et des organismes externes et la dynamique de l'économie régionale).

Une partie des connaissances générales et techniques nécessaires pour conseiller les dirigeants universitaires peut exister déjà au sein de leur propre établissement. L'étude actuelle de l'OCDE présente plusieurs rapports d'autoévaluation qui intègrent des contributions de groupes de recherche internes à l'établissement d'enseignement supérieur et spécialisés dans les divers aspects de l'engagement régional et/ou de l'enseignement supérieur/de la gestion¹. Alors que nombre de ces groupes sont déjà activement engagés dans des activités de conseil auprès d'organismes régionaux, ils ne sont cependant pas toujours mis à contribution par les dirigeants universitaires pour guider la politique et la pratique de leur établissement dans ce domaine.

Gestion de l'engagement régional

Influencer et gérer l'environnement externe de l'établissement d'enseignement supérieur exige beaucoup de temps. Cela consiste notamment à conclure et à consolider des partenariats régionaux stratégiques et à assumer la responsabilité partagée de la prospérité et du développement de la région. Les établissements d'enseignement supérieur modernes trouvent l'étendue des responsabilités au sommet trop grande pour un seul individu et s'arrangent pour les répartir entre plusieurs personnes. Une autre approche consiste à ne conserver qu'un seul dirigeant de l'établissement, mais à déléguer la presque totalité de la gestion et du développement interne à un vice-directeur doté de larges pouvoirs.

Afin de gérer son interface régionale, l'établissement d'enseignement supérieur peut éprouver le besoin de créer un bureau régional. Tel a été le cas,

par exemple, de l'université de Purdue (Indiana, EU) et de celle de Newcastle upon Tyne (Angleterre). Les bureaux régionaux sont utiles lorsqu'il s'agit de faire passer la capacité institutionnelle du stade de cas isolés de bonnes pratiques à celui de système bien rodé. Une approche systématique exigera de se concentrer sur les tâches suivantes : coordination et gestion des liens régionaux; participation à la planification stratégique; participation au marketing de l'établissement; élaboration de cadres d'engagement et d'entente régionale au sein de l'établissement; maintien de la pression pour généraliser l'engagement régional et l'intégrer dans les circuits normaux de l'établissement (OCDE, 1999) (voir aussi le chapitre 5).

Le bureau régional doit conserver des liens étroits avec la direction de l'établissement. S'il est souhaitable de voir ce bureau dirigé par un responsable de niveau intermédiaire chargé de superviser toute la politique et les activités menées dans le cadre de la troisième tâche, il reste essentiel que cela ne le coupe pas de l'enseignement et de la recherche. La troisième tâche consiste à imprégner et à transformer une grande partie des stratégies et des pratiques d'enseignement et de recherche de l'établissement d'enseignement supérieur. Gérer, contrôler et développer l'engagement, le partenariat et le développement régional exigent une remise en question régulière de toutes les activités universitaires et administratives.

Mobiliser l'établissement en faveur de son engagement régional

L'engagement régional n'est pas seulement l'affaire de la direction supérieure. Les établissements d'enseignement supérieur qui souhaitent mobiliser leur personnel en faveur de ce programme doivent veiller à ce qu'il soit déjà pris en compte en amont, dans les processus de recrutement et d'embauche, les systèmes de récompense, ainsi que dans les programmes de perfectionnement des ressources humaines. Diriger signifie étayer par des récompenses tangibles et des incitations concrètes qui rendent possible les changements de comportement et, à terme, d'attitude et de valeurs. Les pratiques en matière d'emploi et de gestion des ressources humaines doivent permettre de mieux distinguer les rôles du personnel universitaire et d'associer à chaque rôle une charge de travail et des mécanismes de récompense distincts. Des systèmes de récompense ont par exemple été mis en place à l'université de la Sunshine Coast, en Australie (encadré 8.2).

Un des facteurs déterminants du succès des partenariats régionaux est la présence de facilitateurs, qui joue le rôle de sentinelle pour les différents réseaux et organisations. Si les établissements d'enseignement supérieur veulent intégrer les priorités régionales dans leurs programmes, ils auront besoin qu'un certain nombre de membres de leur personnel dispose de connaissances en matière de développement régional, notamment dans les domaines suivants : a) structure des organismes engagés dans le

Encadré 8.2. **Récompenser l'engagement régional du personnel**

En 2005, l'université de la Sunshine Coast (Australie) a mis en place, à l'issue d'une consultation exhaustive des principales parties prenantes, une nouvelle politique de promotion visant à mieux accorder cette composante fondamentale du système de reconnaissance et de récompense de l'université avec la mission de cette dernière. Cette nouvelle politique définit, clarifie et renforce les comportements attendus du personnel universitaire. Les postulants sont priés de faire la preuve de leurs qualités en matière d'enseignement, de recherche et de service, les trois étant appréciés à valeur égale. La notion de service comprend celle d'engagement régional. L'engagement régional est considéré comme une pratique intellectuelle, dérivée de l'enseignement et de la recherche, dans le cadre de laquelle les universitaires appliquent leurs connaissances et leurs compétences spécialisées à des problèmes importants du monde extra-universitaire, qui débouche sur l'accomplissement de fonctions sociales, civiques et professionnelles utiles. Des promotions ont été accordées sur la base de l'engagement régional des candidates.

développement régional; b) pouvoirs et responsabilités des gouvernements centraux, régionaux et locaux; c) moteurs de ces organismes et échelles temporelles sur lesquelles ils opèrent; d) chevauchements entre ces organismes et comment les exploiter à leur avantage mutuel. Un programme de perfectionnement des ressources humaines adapté aux facilitateurs doit également viser à l'acquisition des savoirs suivants : a) gestion du changement; b) création et gestion des réseaux; c) facilitation et médiation; d) interaction avec différentes cultures organisationnelles; e) planification et mise en œuvre d'un projet; f) recherche d'appuis financiers; g) techniques de supervision et d'encouragement des personnes; h) dynamique et principes organisationnels. Ces facilitateurs peuvent mobiliser les établissements d'enseignement supérieur individuellement et collectivement dans un dialogue sur le rôle de l'enseignement supérieur au niveau régional (OCDE, 1999).

Collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur

L'engagement régional de l'enseignement supérieur exige tout autant coopération que division des tâches entre établissements. Un aspect important de la gouvernance réside dans la coordination des établissements d'enseignement supérieur et la promotion d'une « vision commune de l'enseignement supérieur » auprès des décideurs. Si la coopération entre EES permet d'atteindre une masse critique et de fournir des services plus diversifiés, l'intensité de cette collaboration reste inégale. La coopération a prospéré dans certains pays comme le Royaume-Uni, débouchant sur des initiatives réussies

(voir le projet Knowledge House [Maison de la connaissance], au chapitre 5). Bien que la compétition pour des fonds ait parfois ralenti le développement de la collaboration, le mouvement a été encouragé par des mesures prises au niveau du pouvoir central et l'intérêt potentiel de s'exprimer d'une seule voix devant les organismes régionaux. Certaines régions ont un passé de collaboration entre les acteurs de l'enseignement supérieur plus long ou un capital social plus fort que d'autres. Néanmoins, dans de nombreux pays et régions, le regroupement des établissements d'enseignement supérieur et la coopération interétablissements restent limités par manque de fonds, manque d'intérêt et/ou difficulté à s'accorder sur une répartition claire des tâches.

Ainsi que le montre l'étude de l'OCDE, la connectivité requiert souvent une planification préalable, et les gouvernements locaux ou centraux sont en mesure de préparer le terrain pour ce genre d'initiative. À cet égard, on recense deux grands types de programmes : a) les initiatives de type expérimental ciblant un large éventail de problèmes mais nécessitant un certain degré de coopération interinstitutionnelle; b) les programmes plus spécifiques conçus pour contrecarrer la fragmentation du système d'enseignement supérieur dans certains pays et remédier ainsi à sa faible capacité à collaborer avec le secteur privé. Les organisations supranationales, comme l'Union européenne, facilitent ce type de démarche (voir encadré 8.3).

Encadré 8.3. Régions de la connaissance

Dans l'Union européenne, le projet pilote « Régions de la connaissance », inscrit au budget communautaire pour 2003 par le Parlement européen, a pour objet de soutenir des initiatives expérimentales prises au niveau régional visant à améliorer la coopération entre les universités et la recherche à ce niveau et à stimuler l'intégration des régions en Europe. Le budget indicatif pour cette initiative s'élève à un modeste 2.5 millions d'euros, ce qui montre qu'il est principalement axé sur des questions de facilitation et d'organisation (mise en place de réseaux). Dans ce cadre, le projet « Actions des universités en faveur du développement régional » (AUDR) se concentre sur la capacité des établissements d'enseignement supérieur à apporter leur expertise technique, à remplir un rôle de conseiller auprès des entreprises locales et des établissements publics, à stimuler la création et l'assimilation de technologies en créant des entreprises dérivées et des pépinières d'entreprises dans un contexte régional, transrégional et transnational.

Une collaboration plus étroite avec l'enseignement supérieur peut passer par l'instauration d'un guichet unique pour systématiser l'engagement régional. Le bureau de liaison commun remplit alors un triple rôle d'appariement, de coordination et d'assurance qualité, et constitue un point d'accès unique visible aux ressources des établissements d'enseignement supérieur dans la région (voir chapitre 5, encadré 5.4). Une option moins radicale consiste à créer un guichet d'orientation, c'est-à-dire des bureaux de liaison distincts, mais fonctionnant en coopération, dans chaque établissement d'enseignement supérieur.

Dans certains pays, les établissements d'enseignement supérieur ont tenté de relever le défi en se réunissant en associations régionales. Ces associations sont nées initialement d'initiatives imposées d'en haut, comme au Royaume-Uni, où les associations régionales de l'enseignement supérieur ont vu le jour. L'université d'Öresund traduit un effort d'association encore plus ambitieux, dans la mesure où elle transcende les frontières nationales et rassemble des établissements d'enseignement supérieur du Danemark et de la Suède (voir encadré 8.4).

Universities for the North East England (Unis4NE) et l'université d'Öresund par exemple disposent toutes deux de leurs propres services généraux financés par les cotisations des établissements d'enseignement supérieur membres et/ou les frais généraux facturés dans le cadre des projets réalisés en collaboration. Ces deux organisations se caractérisent par : a) un pragmatisme fondé sur une approche marginaliste destinée à faciliter le développement du potentiel dans des situations complexes engageant de nombreuses parties prenantes ayant chacune des objectifs distincts à court terme; b) l'entretien des relations pour garantir la gestion du système; c) un engagement à long terme à effectuer le travail préparatoire à la mise en place d'une gestion plus stratégique du système de ressources humaines; d) des liens externes activables pour revitaliser le partenariat et conserver l'élan. Ces organisations remplissent un rôle utile de représentation collective des établissements d'enseignement supérieur auprès des parties prenantes régionales. Elles restent néanmoins des associations et leurs dirigeants n'ont pas le pouvoir d'engager chaque établissement au-delà des projets opérationnels en collaboration auxquels ils ont collectivement souscrit. Les domaines fondamentaux de l'enseignement et de la recherche, où les établissements se font généralement concurrence, sont « exclus du champ ». Quant aux gros investissements en faveur de transformations structurelles, tels que nouveaux instituts de recherche, programmes d'enseignement et patrimoine, ils doivent être traités directement entre chaque établissement et les parties prenantes extérieures, qu'elles soient régionales ou nationales.

Encadré 8.4. **Associations régionales de l'enseignement supérieur appuyant le développement régional dans le Nord-Est de l'Angleterre et dans la région d'Öresund**

Les associations régionales de l'enseignement supérieur (HERA) ont été créées en Angleterre pour encourager la recherche, l'enseignement et l'accès à l'échelle régionale. Ces associations sont de plus en plus considérées comme des intermédiaires dans l'allocation des fonds pour l'innovation dans l'enseignement supérieur (HEIF) et pour faire la liaison entre les réseaux de la connaissance dans les régions. En Angleterre, *Universities for the North East (Unis4NE)* est la plus ancienne association régionale de l'enseignement supérieur du pays. Son précurseur, le *Higher Education Support for Industries in the North*, avait été fondé en 1983. Unis4NE travaille pour les universités de la région; l'Open University y est affiliée. Son conseil d'administration réunit les présidents de tous ses établissements d'enseignement supérieur membres. Du fait des fonds qui passent entre ses mains, notamment ceux absorbés par la Maison de la connaissance, son budget dépasse celui de chacune des huit autres associations régionales d'Angleterre, tout en étant la plus petite d'entre elles en nombre d'adhérents. Unis4NE comprend plusieurs comités, qui servent d'intermédiaires dans la collaboration entre le secteur de l'enseignement supérieur et la région. Ces comités sont constitués par domaine : sports, culture, Maison de la connaissance, Aim Higher, santé, musique, Europe, recherche et connaissance, et développement universitaire. Unis4NE sert aussi de vecteur de conduction des appels de ressources conjoints, par exemple à Whitehall, au HEFCE ou à l'Union européenne.

L'alliance de l'université d'Öresund a été formée au moment de l'inauguration du pont d'Öresund. Elle est menée par les universités de Lund et de Copenhague et regroupe 12 autres établissements d'enseignement supérieur au Danemark et en Suède. Les 14 universités (soit 150 000 étudiants) ainsi regroupées dans l'Association de l'université d'Öresund ont pour ambition d'œuvrer ensemble à la consolidation de la région transfrontalière, au renforcement de sa dynamique, à la création d'organisations sectorielles et à l'organisation de forums et de formations pour les agglomérats régionaux. C'est un mécanisme de coopération et d'interface entre l'industrie et la société et une manière de donner une image de marque à cette région transfrontalière et d'en augmenter le pouvoir d'attraction. L'alliance encourage le développement de programmes d'enseignement et de projets de recherche communs, la coopération au niveau doctoral et la mobilité des étudiants. Elle appuie la mise en réseau des services universitaires (par exemple : bureaux internationaux, bibliothèques, financement européen, orientation des étudiants, marketing) ainsi que les réseaux avec les autorités régionales. L'alliance soutient aussi Öresund Science Region, une organisation cadre et une pépinière pour un certain nombre de groupements industriels régionaux ayant vocation à faciliter organisations et projets. Cette organisation cadre encourage la mise en réseau des chercheurs et des entreprises, remplit une fonction de conseil stratégique auprès des entreprises et des pouvoirs publics et, s'efforce de contribuer au développement et à la valorisation de l'image de marque de la région et de favoriser les investissements étrangers. Enfin, elle promeut les nouvelles technologies, les jeunes pousses et la diffusion des innovations.

Cartographie, contrôle et évaluation de l'engagement

La collaboration des EES pour l'engagement régional nécessite un relevé et un contrôle systématique des liens régionaux et externes en matière d'enseignement, de recherche et d'activités tierces. Les établissements d'enseignement supérieur devraient à ce propos instaurer des mécanismes communs pour suivre la trajectoire des étudiants, du départ à l'arrivée, sur une base temporelle, notamment leur carrière en tant qu'anciens élèves, et exploiter ces informations pour guider la formulation des programmes universitaires. De même, la géographie de la collaboration avec les utilisateurs et les bénéficiaires de la recherche et la participation des établissements d'enseignement supérieur aux affaires publiques régionales (personnel engagé en politique, dans les médias, le secteur associatif, les arts et la culture et autres institutions éducatives) devrait être cartographiée. Le recensement des liens existants et leur diffusion publique au sein de la région et au sein des établissements rehaussera alors le profil de l'enseignement supérieur en tant qu'acteur de la construction régionale (OCDE, 1999).

Cette cartographie devrait être suivie d'une autoévaluation des EES. Le modèle guidant le processus d'autoévaluation utilisé dans le cadre de l'étude de l'OCDE demandait aux établissements d'enseignement supérieur de procéder – avec leurs partenaires régionaux et dans les limites de l'enseignement supérieur national et des politiques régionales – à leur évaluation critique dans les quatre domaines suivants : contributions à l'innovation régionale dans le cadre de la recherche; rôle de l'enseignement et de l'apprentissage dans le développement des ressources humaines; participation au développement social, culturel et environnemental; participation au développement de la capacité d'action de la région dans le cadre d'une économie mondiale de plus en plus concurrentielle (voir annexe A). Les régions et leurs établissements d'enseignement supérieur qui ont participé au projet de l'OCDE ont bénéficié (selon le contexte régional et national) d'un partenariat renforcé efficace pour analyser le processus et la mise en œuvre de la stratégie régionale, la création de nouvelles sources de financement auprès des entreprises locales, le développement de la réputation du/des établissement(s) et de la région et leur influence sur les politiques nationales.

Dans la plupart des pays, il n'existe aucun processus formel de contrôle des résultats ni d'évaluation de l'impact des politiques liées à l'engagement régional des établissements d'enseignement supérieur. Au Royaume-Uni, certains organismes de développement régional ont instauré des programmes réguliers de réunions stratégiques entre les responsables de ces organismes et les présidents d'université afin d'évaluer régulièrement les progrès réalisés. En outre, le gouvernement central évalue certains aspects de la participation régionale dans le cadre du rapport annuel préparé sur le financement des

universités au titre l'innovation dans l'enseignement supérieur (HEIF) et de la collecte annuelle de données sur leurs engagements dans la vie des entreprises et de la collectivité. En Finlande et en Suède, une cartographie des établissements de la connaissance a été établie pour certaines régions dans le cadre d'une évaluation de l'infrastructure du savoir. Un certain nombre d'études et d'évaluations ont toutefois été réalisées concernant des aspects précis de l'engagement régional, souvent en vue d'identifier des pratiques exemplaires en la matière. La Finlande, par exemple, dispose d'un modèle d'évaluation systématique de l'influence des établissements polytechniques dans les régions, et des évaluations sont réalisées à intervalles réguliers.

En ce qui concerne la politique d'appui au transfert de technologie ou à la création de réseaux, les évaluations portent sur le nombre d'idées d'activité examinées et le nombre de produits de développement créés, mais soulignent aussi le besoin d'initiatives complémentaires. Dans le cas des jeunes entreprises, des pépinières et des parcs scientifiques, les indicateurs portent également sur la capacité du programme à nouer de vastes partenariats et à attirer des fonds privés, censés se substituer aux fonds publics après quelques années. Le nombre d'établissements d'enseignement supérieur engagés dans la création d'entreprise et d'emploi est souvent cité comme un indice de réussite. Il est rare qu'une analyse plus poussée (comme celle qui utilise un questionnaire diffusé auprès de la clientèle ou une analyse coûts-avantages des programmes) soit faite. Les pratiques d'évaluation semblent être plus largement répandues dans certains pays (Allemagne, Finlande, Suède, Royaume-Uni, États-Unis, par exemple) que dans d'autres. Au Royaume-Uni, l'enquête sur les échanges entre l'enseignement supérieur et l'entreprise (*Higher Education and Business Community Interaction Survey*) apporte un certain nombre d'indications sur la collaboration en matière de recherche, les services de conseil, l'exploitation des droits de propriété intellectuelle, les entreprises dérivées, l'engagement des études et l'intégration dans les partenariats régionaux. L'enquête publiée en 2005 faisait état d'une amélioration de la qualité des échanges entre l'université et l'entreprise : 89 % des universités avaient créé un point de contact unique pour les entreprises et 79 % aidaient les PME à identifier les ressources dont elles ont besoin. Le nombre d'emplois créés avait également augmenté dans le sillage des jeunes pousses résultant de la recherche universitaire.

Les établissements d'enseignement supérieur ont collectivement besoin d'un système de contrôle et d'évaluation général englobant toutes les questions de développement régional. Un tel système doit pouvoir s'appuyer sur des systèmes d'indicateurs informatifs et cohérents pour évaluer quantitativement la contribution des établissements à leur région. Ce système devrait permettre de réunir des informations aux niveaux organisationnel, institutionnel et régional.

Systèmes d'enseignement supérieur régionaux

Il existe une différence très nette entre les pays de l'OCDE dans la façon dont les établissements d'enseignement supérieur sont pilotés au niveau régional et national et dans l'importance accordée à la dimension régionale.

Par exemple, dans les systèmes plus libéraux, on attend de plus en plus des établissements d'enseignement supérieur qu'ils aient l'esprit d'entreprise, nouent des partenariats et collectent des fonds – notamment de sources privées – et fassent payer des droits. Cela peut les encourager à collaborer étroitement avec des partenaires régionaux, quelles que soient les branches, afin de diversifier le flux des revenus. D'un autre côté, cela peut travailler en défaveur de l'engagement régional, qui n'est pas une promesse de profit facile. Les chances de l'intérêt général sont plutôt minces quand l'impératif premier est d'équilibrer les comptes. Ainsi le nouvel esprit d'entreprise peut être contraire au développement et à l'engagement régional et les défavoriser. Toutefois, en fixant des priorités et en canalisant les fonds publics, les gouvernements centraux peuvent inciter et persuader tout ou partie des EES à faire du développement régional une facette attractive de leur activité principale, par exemple en tant que moyen d'élargir l'accès à l'enseignement supérieur ou de collaborer avec les PME.

La question centrale qui se pose aux pouvoirs publics et aux établissements d'enseignement supérieur dans un système de masse est de savoir où et comment opérer la diversification. Une possibilité consiste à attendre de la plupart des établissements qu'ils poursuivent chacun toutes les formes d'activité universitaire – notamment recherche, enseignement et services à la collectivité. Une autre consiste à désigner certains établissements pour assurer principalement ou seulement la fonction d'enseignement, et à concentrer la recherche dans les établissements de recherche de classe mondiale, qui jouissent d'un statut beaucoup plus élevé. De nombreux pays s'efforcent de créer des centres d'excellence de classe mondiale. Mais dans le contexte de la recherche mondiale, créer un centre d'excellence international relève de la gageure pour un pays et *a fortiori* pour un établissement. L'inclination pour les sciences d'avant-garde doit tenir compte du fait que la plupart des innovations sont l'aboutissement d'un processus cumulatif et reposent sur un socle de savoirs non scientifiques tels que le design, le marketing et l'équipement. Un équilibre doit donc être trouvé entre le financement de la recherche fondamentale et celui de la recherche appliquée dans chaque grande région d'un pays. La recherche, l'enseignement et le développement régional se nourrissent l'un de l'autre et vont nécessairement de pair dans un cercle vertueux de développement.

Une diversification complète et flexible des EES peut doter un pays d'une plus grande capacité d'adaptation à la diversité de ses besoins régionaux et

nationaux. La solution aux problèmes de dichotomie entre recherche de classe mondiale et engagement régional approfondi réside dans le développement de systèmes d'enseignement supérieur régionaux caractérisés par une forte interdépendance et une spécialisation des fonctions. Il incombe alors collectivement à tous les établissements d'atteindre les objectifs convenus et requis dans les trois fonctions de recherche, d'enseignement et de services à la collectivité. Les systèmes de réseau régional ouvert sont une réponse logique aux besoins, aux problèmes et aux pressions que connaissent les régions. Pour être efficace, face à des marchés de l'emploi caractérisés par la rapidité d'évolution des besoins en matière de compétences et la mobilité de la population, le développement régional exige tout un répertoire de possibilités de formation pour les jeunes et les adultes, où la coopération fonctionne et où les trajectoires aboutissent en évitant l'incohérence.

Le pilier « région »

Construire des partenariats régionaux

Des partenariats réussis entre l'enseignement supérieur et la région ne peuvent être érigés sur un seul pilier. Leur réussite dépendra également de l'autorité et de la collaboration des dirigeants régionaux. Un élément central de la méthodologie développée dans le cadre de l'examen de l'OCDE a été la constitution d'un comité de pilotage régional composé d'établissements d'enseignement supérieur et d'un large éventail de parties prenantes régionales. Un tel comité existait déjà dans certaines régions, comme ceux de Busan et de Jutland-Funen, mais il était souvent focalisé sur un aspect seulement du processus de développement, à savoir, généralement, l'innovation industrielle.

Constituer un nouveau comité et lui trouver un président peut être problématique dans les régions où l'autorité des dirigeants du secteur public et du secteur privé est peu affirmée. Les dirigeants des établissements d'enseignement supérieur ont souvent affaire à une multiplicité d'organismes régionaux et de structures partenariales qui exigent une contribution de leur part et des résultats spécifiques en échange d'un financement limité. Il peut exister des tensions entre différentes parties de la région, entre différents organismes, voire même au sein d'organismes uniques, mais qui ont plusieurs objectifs : par exemple, au sein d'une autorité locale, entre les planificateurs urbains qui doivent préserver les monuments historiques et ceux chargés d'encourager les nouveaux investissements. La fragmentation de l'administration locale, la question de savoir qui parle au nom du secteur privé et le rôle des différentes parties du gouvernement central dans la région sont autant de problèmes communs.

Cette remarque générale vaut également pour les systèmes fédéraux, que l'état ou la province soit aussi la région ou que la région économique soit plus petite ou plus grande que la région politique. Dans tous les cas, la région peut avoir le potentiel de fonctionner plus ou moins bien, cela dépend de toutes sortes de facteurs, tels que son histoire, la rationalité de sa géographie, de son économie, de sa vie, de son contexte et de ses acteurs politiques.

Au Canada, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) est un organisme de développement régional qui concilie financement et comptabilité centralisés et contrôle régional. Sa spécificité réside dans la position qu'elle occupe dans la structure gouvernementale canadienne. L'APECA est en contact direct avec les plus hautes sphères du pouvoir politique, mais sa nature d'organisme régional garantit son autonomie (voir encadré 8.5).

Quels que soient sa marge de manœuvre, ses ressources et son degré de décentralisation, il reste essentiel pour la région de se donner les moyens d'exercer correctement ses obligations politiques et administratives et de saisir les opportunités qui se présentent à elle, grâce à une communication horizontale et à des liens efficaces avec les autorités locales. Certains pays ont une longue tradition de gouvernement régional; dans d'autres, la décentralisation des pouvoirs est très récente. Travaillant en liaison avec les différents portefeuilles de la région, mais aussi gérant l'évolution des rapports avec le gouvernement central, les personnes élues et nommées doivent apprendre à assumer des responsabilités. En bref, la contribution de l'enseignement supérieur au développement régional exige une gouvernance régionale efficace. Sans cela, l'enseignement supérieur n'atteindra pas son potentiel.

Stratégies régionales

Une façon de surmonter tous ces obstacles consiste à préparer une stratégie de développement régional globale qui s'appuie sur les points forts et les possibilités de la région pour en compenser les faiblesses et prévenir les menaces qui pèsent sur elle, en soulignant bien le rôle que peut y jouer l'enseignement supérieur². Dans plusieurs régions qui ont participé à l'étude de l'OCDE, comme le Canada atlantique et le Nord-Est de l'Angleterre, des groupes de recherche internes aux établissements d'enseignement supérieur ont joué un rôle déterminant dans la formulation de stratégies mettant en œuvre les EES. Ces stratégies englobent généralement activités, personnes et lieux et mettent en avant les apports possibles de l'enseignement supérieur à

Encadré 8.5. Canada atlantique (APECA)

Fondée en 1987, l'APECA est le principal instrument du gouvernement central canadien pour encourager le développement économique et promouvoir la culture entrepreneuriale dans les provinces atlantiques. Il s'agit d'un ministère distinct, doté de son propre ministre – un élu de la région – qui veille à ce que la voix de la région soit entendue au cabinet. Son statut lui permet d'élaborer des politiques séparées, adaptées à la région, avec un très fort degré de flexibilité. Le siège de l'APECA est situé dans la région, où le pouvoir de décision final réside, soutenu par un conseil local, conformément aux règles normales de consentement ministériel et de transparence parlementaire.

L'APECA vise à sensibiliser le plus de monde possible aux possibilités de créer et de financer des entreprises, favorisant ainsi la croissance du taux de création de PME et l'augmentation de leurs chances de réussite. L'agence propose des programmes et des services aux futurs entrepreneurs, propriétaires et patrons d'entreprises, organisations non commerciales, collectivités et établissements d'enseignement supérieur dans toute la région. L'enseignement y est considéré comme un moyen important de favoriser l'acquisition des compétences entrepreneuriales et de changer les attitudes mentales. L'APECA a créé des programmes pour les écoles et pour les établissements d'enseignement supérieur.

La longévité de l'APECA lui a permis d'acquérir une expérience pratique et d'asseoir sa crédibilité en tant que partenaire indispensable dans toute la région. Un certain nombre de mesures ont été prises au fil des années pour accroître la participation des établissements d'enseignement supérieur au développement régional. On peut citer à ce propos le Fonds d'innovation de l'Atlantique, qui a joué un rôle de catalyseur déterminant dans l'encouragement à la création de partenariats entre l'entreprise et la recherche, notamment dans les établissements d'enseignement supérieur. L'agence, en partenariat avec les établissements postsecondaires du Canada atlantique, place auprès d'entreprises explorant activement de nouveaux marchés d'exportation les étudiants qui ont achevé une formation régulière dans le domaine commercial. Le programme offre aux étudiants la possibilité d'effectuer un stage pratique en rapport avec le commerce tout en contribuant aux résultats d'exportation de la région en apportant aux PME une expertise maison dans le domaine commercial. L'agence soutient aussi les efforts de recrutement international des universités de la région et examine les moyens de renforcer le rôle que jouent les établissements d'enseignement supérieur dans l'immigration et la rétention des étudiants internationaux.

chacun de ces niveaux. Leurs domaines d'intervention spécifiques sont notamment :

- la création de connaissances par la recherche et l'exploitation de ses résultats (applications dérivées, droits de propriété intellectuelle, services de conseil aux entreprises) ;
- le transfert de connaissance par l'enseignement (apprentissage par le travail, recrutement de diplômés, perfectionnement/formation continue) ;
- les mesures culturelles et l'extension des campus contribuant à la création de lieux vivants qui attirent les esprits créateurs et les incitent à rester ;
- l'intégration sociale englobant différentes communautés (urbaines, rurales, ethniques) ;
- le marketing national et international de la région (par le recrutement d'étudiants, les liens de recherche, les réseaux d'anciens élèves, les conférences) ;
- la viabilité.

L'élaboration des stratégies et des plans régionaux doit être une tâche partagée entre les pouvoirs publics, les établissements d'enseignement supérieur, les centres de recherche et le secteur des entreprises. Ce partage devrait se traduire par des rapprochements plus efficaces entre l'expertise des EES et les priorités stratégiques de la région. Il devrait aussi permettre la fusion de divers plans sectoriels souvent élaborés au niveau régional (technologie, santé, marché de l'emploi, etc.). Certaines régions se sont déjà engagées sur cette voie (voir encadré 8.6), mais beaucoup restent encore inactives. Les plans stratégiques devraient permettre d'établir un diagnostic comparatif des avantages et d'élaborer une vision basée sur la dynamique des économies locales et régionales. Ces plans devraient être transparents quant à la participation des parties prenantes. Ils contribueraient à définir les différentes fonctions des établissements d'enseignement supérieur, notamment – mais pas seulement – sur le plan technologique. Alors que les universités à fort coefficient recherche n'accordent généralement pas une priorité suffisante aux activités qui n'ont pas une forte composante technologique ou de recherche-développement (par exemple les activités liées aux services) et n'y investissent pas assez, la gestion environnementale, le tourisme, les services de transport, la culture, le sport et les loisirs peuvent offrir des possibilités nouvelles de développer des activités communes avec le secteur des entreprises. Les plans d'action correspondants devraient spécifier les tâches et les responsabilités de chacun, les délais, les ressources et les indicateurs de performance s'ils veulent faire avancer les priorités régionales, être justifiables et être régulièrement évalués dans le détail.

Encadré 8.6. Exemples de coopération stratégique dans les régions

Élaboration d'une stratégie : Aux Pays-Bas, la plate-forme d'innovation de Twente, originellement établie par la province d'Overijssel et Network City Twente, réunit des représentants de l'industrie, des administrations locales et des principaux établissements d'enseignement supérieur participant au développement de la région. Elle élabore une vision et publie un plan de réalisation. Les principaux acteurs ont été recensés ainsi que les projets régionaux susceptibles d'être mobilisés pour stimuler l'innovation au sein de grappes constituées dans cinq domaines principaux. Le plan de réalisation associe les financements accordés par les municipalités, la province et l'administration de développement régional (ADR) aux activités en place et devrait ainsi favoriser le développement de davantage de projets multiagents dans les cinq grappes régionales.

Mise en place d'une infrastructure de collaboration : Au Danemark, la réforme des administrations locales, effective en 2007, a été suivie de la mise en place de Forums pour la croissance régionale réunissant des représentants des régions nouvellement constituées, des municipalités, du commerce local et de l'industrie locale, des établissements d'enseignement et de recherche et des partenaires pour l'emploi. Les Forums pour la croissance régionale devront guetter les opportunités de croissance locales et régionales et formuler des stratégies d'activité en la matière, qui pourront être ensuite intégrées dans les plans de développement des conseils de région. La réussite de cette réforme et de ces Forums dépend des ressources financières qui seront allouées aux nouvelles régions et de la capacité de ces dernières à influencer sur la politique nationale et locale.

Stratégies communes : En Finlande, le ministère de l'Éducation a invité les établissements d'enseignement supérieur à élaborer en commun des stratégies régionales pour des zones plus vastes qu'une simple municipalité ou qu'un canton (*maakunta*). En même temps, chaque conseil régional élabore un programme régional sur quatre ans pour son *maakunta*. Quoique l'enseignement supérieur sorte du cadre de la législation sur le développement régional, les plans de mise en œuvre spécifiques des *maakunta* expriment une attente importante vis-à-vis des établissements universitaires et polytechniques.

Mise en place du tablier

Financement de l'action conjointe

De nombreux systèmes nationaux ont affecté des ressources limitées à l'engagement régional des établissements d'enseignement supérieur. Toutefois, un certain nombre d'initiatives nationales ont été prises pour

favoriser les priorités régionales de l'enseignement supérieur. Parmi les exemples d'initiatives imposées par les pouvoirs publics centraux, on peut citer : le *University Centre Programme* aux États-Unis, le Fonds d'innovation de l'Atlantique du gouvernement fédéral canadien, mis en place pour aider financièrement les universités des quatre provinces atlantiques cherchant à développer des projets de R-D avec les entreprises locales (encadré 8.7) et le Fonds d'innovation régional de la nouvelle université (NURI) déjà mentionné, en Corée (voir chapitre 3, encadré 3.1).

Dans la plupart des pays, l'absence de financement national à l'appui de l'engagement régional des EES alourdit la charge des parties prenantes régionales, qui puisent au besoin dans les ressources nationales ou internationales. Une solution possible à ce problème serait de créer un fonds public unique, alimenté par tout un éventail de parties prenantes, auquel les établissements d'enseignement supérieur pourraient avoir accès en échange d'une série convenue de réalisations, contrôlées régulièrement. On n'attendrait pas de tous les établissements d'enseignement supérieur de la région qu'ils s'acquittent de toutes les tâches. Ils pourraient plutôt choisir parmi un portefeuille de programmes possibles ceux qui correspondent le mieux à leur mission et à leur profil scientifique. Il y a toutefois de fortes probabilités pour que nombre de programmes transcende plusieurs établissements et modes d'engagement (enseignement ainsi que recherche) et exige la mise en place de structures *ad hoc* pour en assurer la livraison. De telles actions locales peuvent convaincre les ministères nationaux de l'Éducation qui ont confié la mission d'engagement extérieur aux établissements d'enseignement supérieur sans leur accorder l'appui financier nécessaire d'entrer en proportion dans les accords de financement.

Responsabilité et impacts

Travailler en partenariat pour le développement régional exige : une situation dans laquelle toutes les parties trouvent leur intérêt, la capacité de s'engager sur des décisions spécifiques à court terme impliquant un produit précis avec une date de livraison et une garantie de pérennité, une mémoire institutionnelle étayée par un système moderne de gestion de la connaissance qui lui permet de survivre aux changements de personnel et de politique, et des mécanismes formels d'évaluation et d'amélioration des programmes.

Une des difficultés du travail en partenariat réside dans la question des responsabilités. Chacun des partenaires du complexe enseignement supérieur/développement régional a ses propres responsabilités et horizons d'attente. La création d'emplois et de postes ne relève pas de la responsabilité de l'enseignement supérieur, pas plus que l'enseignement supérieur ne relève de la responsabilité de l'administration locale et dans certains pays seulement de l'administration régionale. Les effets de l'engagement régional son

Encadré 8.7. **Initiatives des pouvoirs publics centraux à l'appui des priorités régionales des établissements d'enseignement supérieur**

Aux États-Unis, la direction du développement économique (EDA) du ministère du Commerce a lancé, il y a longtemps déjà, le *University Centre Programme*, dont l'objet est de nouer des partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur en vue d'améliorer l'économie et les capacités de développement de leurs zones d'influence, en se focalisant sur les collectivités sinistrées. Le programme finance des propositions sur une période de trois ans, le financement étant accordé par la plupart des bureaux régionaux sur une base annuelle en fonction des résultats et de la disponibilité des fonds. Les projets prévoient des services de gestion et d'assistance technique aux collectivités, aux comtés, aux districts, aux groupes de développement à but non lucratif, et une aide au transfert de technologie vers les entreprises. Le programme cofinance 69 centres hébergés par des universités dans 45 États et Porto Rico; son budget est de 7.7 millions d'USD. Un exercice d'évaluation récent a permis l'examen d'un certain nombre d'aspects du programme, notamment : l'efficacité des centres, le ciblage des zones sinistrées et l'utilisation des ressources universitaires.

Au Canada, le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA) a été annoncé en 2000 comme une initiative de l'APECA sur cinq ans, dotée d'un budget initial de 700 millions de CAD, conçue pour créer de nouveaux partenariats destinés à accroître la compétitivité des provinces atlantiques dans une économie du savoir de plus en plus mondiale. Avec le PICA, le gouvernement fédéral canadien vise d'importants investissements dans les domaines de l'innovation, du développement économique des collectivités, du commerce et de l'investissement, et du développement de l'entrepreneuriat et des compétences commerciales. La composante principale de l'initiative globale est le *Fonds d'innovation de l'Atlantique* (300 millions de CAD), conçu pour renforcer l'économie du Canada atlantique en accélérant le développement des industries fondées sur la connaissance. Le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique a été renouvelé en 2005 pour une nouvelle période de cinq ans, avec le même niveau de financement, et toujours avec le Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA) pour composante principale. Le FIA s'est révélé un élément catalyseur décisif dans l'établissement de partenariats forts entre les entreprises et la recherche, notamment son incarnation dans les établissements d'enseignement supérieur. Ses objectifs sont : a) accroître le potentiel d'innovation et de recherche-développement de la région de l'Atlantique et intensifier les activités qui mènent à la création de technologies, de produits, de procédés ou de services contribuant à l'essor économique des provinces atlantiques ; b) accroître la capacité de commercialisation des produits de la recherche-développement ; c) renforcer la capacité d'innovation de la région en favorisant la création de partenariats et d'alliances en recherche, en développement et en commercialisation entre des entreprises du secteur privé, des universités, des

Encadré 8.7. Initiatives des pouvoirs publics centraux à l'appui des priorités régionales des établissements d'enseignement supérieur (suite)

établissements de recherche et d'autres organismes du Canada atlantique; d) optimiser dans la région de l'Atlantique l'accès aux programmes nationaux de financement de la recherche-développement. Le Fonds d'innovation de l'Atlantique se concentre sur des projets de recherche-développement dans les domaines des sciences naturelles et des sciences appliquées, ainsi que dans ceux des sciences sociales, des sciences humaines, des lettres, des arts et de la culture. Une aide est accordée aux projets remplissant les conditions d'octroi, dont le montant peut s'élever jusqu'à 80 % du coût total admissible dans le cas des projets non commerciaux et jusqu'à 75 % du coût total admissible pour les projets commerciaux. Les contributions versées au secteur privé sont conditionnellement remboursables en fonction de la réussite commerciale du projet. Les contributions versées aux organismes non commerciaux, tels que les instituts universitaires de recherche, n'ont pas à être remboursées.

difficiles à évaluer. Il est virtuellement impossible d'établir *ex post* quelle proportion de l'amélioration des résultats économiques de la région ou de la réduction des inégalités est due exclusivement à l'intervention des EES travaillant en partenariat avec les organismes régionaux.

Malgré les difficultés que pose l'évaluation des impacts, il est nécessaire d'investir dans un dispositif rigoureux pour entreprendre des analyses de référence, spécifiquement conçues par les partenaires pour s'attaquer aux faiblesses régionales, tirer parti des points forts, écarter les menaces et saisir les opportunités. Les études de référence doivent naturellement être suivies d'un contrôle régulier des résultats. Ce processus nécessitera un examen critique extérieur. Toutes les parties prenantes devront y prendre part afin de veiller à ce que leurs propres responsabilités soient prises en compte dans l'analyse.

Réaliser le potentiel de l'enseignement supérieur pour participer au développement régional

La discussion qui précède sous-entend un modèle réticulaire de progression vers des systèmes d'enseignement supérieur et de développement régional. Elle ne défend pas une conception centralisée du pilotage, selon laquelle le gouvernement national ordonne à chaque établissement d'enseignement supérieur d'entreprendre des tâches précises dans des lieux spécifiques. Pas plus qu'un modèle soumis aux forces du marché basé sur l'évaluation des résultats ou de la production n'a été proposé, pour des raisons en partie liées au problème du choix de l'étalon approprié. Aussi, l'accent a-t-il

été mis sur une approche ascendante de la collaboration, où tous les partenaires évaluent les avantages mutuels qui découlent de l'union de leurs forces. Si pilotage il y a, la stratégie préconisée en la matière est celle de l'apprentissage mutuel grâce aux échanges de bonnes pratiques.

Pour réussir, une telle collaboration régionale nécessite l'inscription de l'enseignement supérieur et du développement territorial dans un cadre national cohérent qui facilite, ou permette, une action conjointe au niveau infranational. Il y a quelques indications que les gouvernements nationaux commencent à renoncer progressivement à assigner strictement des tâches aux administrations régionales ou locales et à donner des consignes spécifiques aux établissements d'enseignement supérieur. L'évolution en faveur d'une participation plus directe des citoyens et des entreprises dans les affaires de l'État au niveau local et national et à la coproduction de la connaissance renforce ces tendances et aide de ce fait à jeter des ponts entre les organismes régionaux et les établissements d'enseignement supérieur. Même si l'importance de l'émancipation locale ou régionale et la mesure dans laquelle elle s'étend à l'enseignement supérieur peut varier considérablement d'un pays à l'autre, on voit difficilement comment, en l'absence d'une telle émancipation, le potentiel des établissements d'enseignement supérieur pour contribuer activement au développement régional pourrait être réalisé. Si les conditions s'y prêtent, l'engagement régional peut devenir le creuset d'où jailliront des EES plus dynamiques et plus ouverts, produits et artisans à la fois de l'évolution de la société au sens large.

Notes

1. Parmi ces centres, on peut citer le *Centre for Higher Education Policy Studies* (CHEPS) de l'université de Twente, le *Centre for Urban and Regional Development Studies* (CURDS) de l'université de Newcastle (Nord-Est de l'Angleterre), le *Leslie Harris Centre of Regional Policy and Development* de l'université Memorial (Newfoundland, Canada atlantique), l'*Institute for Sustainability Health and Regional Engagement* (iSHARE) de l'université de la Sunshine Coast et le *Centre for the Study of Higher Education Management* (CEGES) de l'université technique de Valence (Espagne).
2. Les établissements d'enseignement supérieur sont bien placés pour fournir de nombreux services aux régions et aux collectivités. Ils disposent de l'expertise nécessaire pour analyser les défis futurs sous un angle pluridisciplinaire, recenser les choix politiques possibles et élaborer des scénarios pour l'avenir. Ils sont un réservoir d'idées et d'innovation et peuvent apporter beaucoup au processus de développement régional. Si les exercices de prévision et d'anticipation sont encore principalement nationaux, la pratique commence déjà, dans certains pays, à se répandre aux niveaux régional et infrarégional.

Bibliographie

- Agarwal et Henderson (2002), « Putting Patents in Context: Exploring Knowledge Transfer from MIT », *Management science*, janvier 2002.
- Aghion P. et P. Howitt (1998), *Endogenous Growth Theory*, The MIT press, Cambridge.
- Arbo, P. et P. Benneworth (2007), *Understanding the Regional Contribution of Higher Education Institutions: a Literature Review*, OECD Education Working Paper, No. 9, OECD, Paris, www.oecd.org/edu/workingpapers.
- Arbo, P. et P. Benneworth (2007), *Understanding the Regional Contribution of Higher Education Institutions: a Literature Review*, OECD Education Working Paper, No. 9. OECD, Paris, www.oecd.org/edu/workingpapers.
- Asheim, B. et M. Gertler (2005), « The Geography of Innovation », in J. Fagerberg et al. (éds.), *Oxford Handbook of Innovation*, Oxford University Press, Oxford.
- Audretsch, D.B. et M.P. Feldman (1996), « Innovative Clusters and the Industry Life Cycle », *Review of Industrial Organization*, vol. 11, n° 2, pp.253-273.
- Bachtler, J. (2004), « Innovation-led Regional Development: Policy Trends and Issues », Rapport présenté à la Conférence de l'OCDE sur l'innovation et le développement régional dans un contexte de transition vers l'économie de la connaissance, Florence, Italie, 25 novembre 2004.
- Bélanger, P. (2006), « Concepts and Realities of Learning Cities and Regions », in C. Duke, L. Doyle and B. Wilson (éds.), *Making Knowledge Work. Sustaining Learning Communities and Regions*, National Institute of Adult Continuing Education (NIACE), Asford Colourpress, Gosport.
- Bender, T. (1988), Introduction in Bender, T. (éd.), *The University and the City, from Medical Origins to the Present*, Oxford University Press, New York/Oxford, pp. 3-10.
- Best, M. (2000), « Silicon Valley and the Resurgence of Route 128: Systems Integration and Regional Innovation », in J. Dunning (éd.), *Regions, Globalization and the Knowledge-Based Economy*, Oxford University Press, Oxford.
- Binks, M. (2005), *Entrepreneurship Education and Interactive Learning*, National Council for Graduate entrepreneurship (NCGE) Policy Paper n° 1, www.ncge.org.uk/downloads/policy/Entrepreneurship_Education_and_Integrative_Learning.doc.
- Birch, D.L. (1987), *Job Creation in America: How Our Smallest Companies Put the Most People to Work*, Free Press, New York.
- Brennan, J. et R. Naidoo (2007), « Higher Education and the Achievement of Equity and Social Justice » in *Higher Education Looking Forward (HELFF)*, European Science Foundation: Forward Look, à paraître.
- Brunner, J.J., P. Santiago, C. García Guadilla, J. Gerlach et L. Velho (2006), *OECD Thematic review of Tertiary Education. Mexico. Country Note*, OCDE, Paris, www.oecd.org/dataoecd/22/49/37746196.pdf.

- Brusco, S. (1986), « Small Firms and Industrial Districts: The experience of Italy », in D. Keeble et E. Wever (éds.), *New firms and regional development in Europe*, Croom Helm, London, pp. 184-202.
- Burt, R. (2002), « The Social Capital of Structural Holes », *New Directions in Economic Sociology*, Russel Sage, New York.
- Christensen, J.-L., B. Gregersen et A. Rogaczewska (1999), « Vidensinstitutioner og innovation » (Knowledge Institutions and Innovation), DISKO project, Report n° 8, Erhvervsudviklingsraden (Council for the Development of Economic Life), Copenhagen.
- Centre for Urban and Regional Development (CURDS) (2005), *OECD Territorial Review of Newcastle and the North East*, OCDE, Paris.
- Clark, B.R. (1998), *Creating Entrepreneurial Universities: Organizational Pathways of Transformation*, Pergamon-Elsevier Science, Oxford.
- Clark, (2006), OCDE, *Thematic Review of Tertiary Education. Country Report: United Kingdom*, OECD, Paris, www.oecd.org/dataoecd/22/3/37211152.pdf.
- Cook, P. (2004), « University Research and Regional Development », European Commission, Research Director-General.
- Coulombe, S., J.-F. Tremblay et S. Marchand (2004), « Literacy Scores, Human Capital and Growth Across 14 OECD Countries », *Statistics Canada*, Ottawa.
- Council of Europe (2006), *Declaration on Higher Education and Democratic Culture: citizenship, human rights and civic responsibility*, Strasbourg, 22-23 juin 2006, http://dc.ecml.at/contentman/resources/Downloads/Declaration_EN.pdf (consulté en janvier 2007).
- Crawford, E., T. Shinn et S. Sörlin (1993), « The Nationalization and Denationalization of the Sciences. An introductory essay », in E. Crawford, T. Shinn et S. Sörlin (éds.), *Denationalizing Science. The Contexts of International Scientific Practice*, Kluwer, Dordrecht.
- Davies, J., T. Weko, L. Kim et E. Thustrup (2006), *Thematic Review of Tertiary Education: Finland Country Note*, OCDE, Paris, www.oecd.org/dataoecd/51/29/37474463.pdf.
- Department for Culture, Media and Sport (DCMS) (2006), *Developing Entrepreneurship for the Creative Industries. The Role of Higher and Further Education*, DCMS, Londres.
- DfES, DTI, DWP, HM Treasure (2003), *21st Century Skills: Realising Our Potential (Individuals, Employers, Nation)*, The Stationery Office, Londres.
- Drabenstott, M. (2005), *Review of the Federal Role in Regional Economic Development*, Federal Reserve Bank of Kansas City.
- Etzkowitz, H. et L. Leydesdorff (2000), « The Dynamics of Innovation: from National Systems and "Mode 2" to a Triple-Helix of University-Industry-Government Relations », *Research Policy*, vol. 29, n° 2, pp. 109-123.
- Felsenstein, D. (1996), « The University in the Metropolitan Arena: Impacts and Public Policy Implications », *Urban Studies*, vol. 33.
- Florida, R. (2002), *The Rise of the Creative Class and How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, Basic Books, New York.
- Florida, R. (2005), « The World is Spiky », *Atlantic Monthly*, Boston.
- Forum for the Future (2006), Forum for the Future website, www.forumforthefuture.org.uk, consulté le 12 janvier 2007.

- Friedman, T. (2005), *The World is Flat: A Brief History of the Twenty-First Century*, Farrar, Straus et Giroux, New York.
- Fundación Conocimiento y Desarrollo (2005), *Informe CYD 2005: La contribución de las universidades españolas al desarrollo*, Fundación CYD, Barcelone.
- Gertler, M. et T. Vinodrai, (2004), *Anchors of Creativity: How Do Public Universities Create Competitive and Cohesive Communities?*, Department of Geography, University of Toronto.
- Gibb, A. (2005), *Towards the Entrepreneurial University: Entrepreneurship Education as a Lever for Change*.
- Gibbons, M., C. Limoges, H. Nowotny, S. Schwartzman, P. Scott et M. Trow (1994), *The New Production of Knowledge: The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*, Sage, London.
- Goddard, J., D. Charles, A. Pike, G. Potts et D. Bradley (1994), *Universities and Communities: a Report for the Committee of Vice-Chancellors and Principals*, Centre for Urban and Regional Development Studies, Newcastle University, Newcastle.
- Goddard, J.B. et P. Chatterton (2003), The response of universities to regional needs, in F. Boekema, E. Kuypers, R. Rutten (éds.), *Economic Geography of Higher Education: Knowledge, Infrastructure and Learning Regions*, Routledge, Londres.
- Goddard, J.B. (2005), « Supporting the Contribution of HEIs to Regional Developments Project Overview », article présenté à la Conférence OCDE/IMHE, Paris, 6-7 janvier 2005.
- Goldstein, H. et M. Luger (1993) « Theory and Practice in High-Tech Economic Development », in D.R. Bingham et R. Mier (éds.), *Theories of Local Economic Development: Perspectives from across the Disciplines*, Sage Publications, Newbury Park.
- Grubb, N., H.M. Jahr, J. Neumüller et S. Field (2006), *Equity in Education. Thematic Review. Finland Country Note*, OCDE, Paris, www.oecd.org/dataoecd/49/40/36376641.pdf.
- HEFCE (Higher Education Funding Council for England) (2006), *Widening Participation: a Review*, Rapport du ministre d'État de l'Enseignement supérieur et de la Formation tout au Long de la Vie par le HEFCE, www.hefce.ac.uk/widen/aimhigh/review.asp.
- Innovation Associates Inc. (2005), *Accelerating Economic development through University technology Transfer*, inspiré du rapport du Comité de transfert de technologie et de la commercialisation du Connecticut auprès du Conseil de compétitivité du gouverneur, www.innovationassoc.com.
- Joaquin B.J, P. Santiago, C. García Guadilla, J. Gerlach et L.Velho (2006), *Thematic Review of Tertiary Education: Mexico Country Note*, www.oecd.org/dataoecd/22/49/37746196.pdf
- Kaldor, N. (1970), « The Case for Regional Policies », *Scottish Journal of Political Economy*, vol. 17, n° 3, pp. 337-348.
- Kline, S.J. et N. Rosenberg (1986), « An Overview of Innovation », in R. Landau et N. Rosenberg (éds.), *The Positive Sum Strategy: Harnessing Technology for Economic Growth*, National Academy Press, Washington, DC, pp. 275-304.
- Laursen, K. et A. Salter (2003), « The Fruits of Intellectual Production: Economic and Scientific Specialisation among OECD Countries », Paper n° 2, Danish Research Units for Industrial Dynamics, University of Aalborg, Aalborg.

- Lawton Smith, H., J. Glasson, J. Simmie, A. Chadwick et G. Clark (2003), *Enterprising Oxford: The Growth of the Oxfordshire High-tech Economy*, Oxford Economic Observatory, Oxford.
- Lester, Richard K. (2005), *Universities, Innovation, and the Competitiveness of Local Economies: A Summary Report from the Local Innovation Systems Project-Phase I*. MIT IPC Local Innovation Systems Working Paper 05-005 IPC Working Paper 05-010, <http://web.edu/lis/papers/LIS05.010.pdf>.
- Locke, W., E. Beale, R. Greenwood, C. Farrell, S. Tomblin, P.-M. Dejardins, F. Strain, et G. Baldacchino (2006), *OECD/IMHE Project, Supporting the Contribution of Higher Education Institutions to Regional Development, Self Evaluation Report: Atlantic Canada*, www.oecd.org/17/12/37884292.pdf.
- Lundvall, B.Å. (éd.) (1992), *National Systems of Innovation: Towards a theory of Innovation and Interactive Learning*, Pinter Publishers, Londres.
- Lundvall B.Å. et S. Borrás (1997), *The Globalising Learning Economy: Implication for Innovation Policy*, The European Communities, Luxembourg.
- Malmberg, A. et P. Maskell (1997), « Towards an Explanation of Regional Specialization and Industry Agglomeration », *European Planning Studies*, vol. 5, n° 1, pp. 25-41.
- Martin, F. et M. Trudeau (1998), *The Economic Impact of Canadian University R&D*, AUCC publications, Ottawa.
- Martin, R. et P. Morrison (2003), « Thinking about the Geographies of Labour », in R. Martin et S. Morrison (éds.), *Geographies of Labor Market Inequality*, Routledge, Londres, pp.3-20.
- Mathiessen, Christian Wichman, Annette Winkel Schwarz et Søren Find (2005), *Research Output and Cooperation: Case Study of the Øresund Region: An Analysis Based on Bibliometric Indicators*, University of Copenhagen, Copenhagen.
- McClelland, C.E. (1988), « To Live for Science: Ideals and Realities at the University of Berlin », in T. Bender (éd.), *The University and the City. From Medieval Origins to the Present*, Oxford University Press, New York/Oxford, pp. 181-197.
- Morgan, K. (1997), « The Learning Region: Institutions, Innovation and Regional Renewal », *Regional Studies*, vol. 31, n° 5, pp. 491-403.
- Myrdal, G. (1957), *Economic Theory and Under-Developed Regions*, Gerald Duckworth, Londres.
- OCDE (1999), *The Response of Higher Education Institutions to Regional Needs*, OCDE, Paris.
- OCDE (2001a), *Cities and Regions in the Learning Economy*, OCDE, Paris.
- OCDE (2001b), *Managing University Museums*, OCDE, Paris.
- OCDE (2003a), *Funding of Public Research and Development: Trends and Changes*, OCDE, Paris.
- OCDE (2003b), *OECD Territorial Reviews: Øresund, Denmark/Sweden*, OCDE, Paris.
- OCDE (2003c), « Upgrading Workers' Skills and Competencies », *Employment Outlook*, OCDE, Paris.
- OCDE (2004), *OECD Territorial Reviews: Busan, Korea*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005a), *OECD Territorial Reviews: Finland*. OCDE, Paris.
- OCDE (2005b), *Economic Surveys: Korea*, OCDE, Paris
- OCDE (2005c), *Economic Surveys: Mexico*, OCDE, Paris

- OCDE (2005d), *Economic Surveys: The Netherlands*, OCDE, Paris
- OCDE (2005e), *Economic Surveys: United Kingdom*, OCDE, Paris
- OCDE (2005f), *Reviews of National Policies for Education: University Education in Denmark*, OCDE, Paris.
- OCDE (2006a), « The Contributions of Higher Education Institutions to Regional Development: Issues and Policies », GOV/TDPC(2006)16, OCDE, Paris.
- OCDE (2006b), *Economic Surveys: Australia*, OCDE, Paris
- OCDE (2006c) *Economic Survey: Brazil*, OCDE, Paris
- OCDE, (2006d), *Economic Surveys: Canada*, OCDE, Paris
- OCDE, (2006e), *Economic Surveys: Denmark*, OCDE, Paris
- OCDE (2006f), *Economic Surveys: Finland*, OCDE, Paris
- OCDE (2006g), *Building a Competitive City-Region: The Case of Newcastle in the North East*, OCDE, Paris.
- OCDE (2006h), *Skills Upgrading. New Policy Perspectives*, OCDE, Paris.
- OCDE (2006i), *Measuring the Effects of Education on Health and Civic Engagement (Proceedings of the Copenhagen Symposium)*, OCDE, Paris, www.oecd.org/edu/socialoutcomes/symposium.
- OCDE (2006j), *Main Science and Technology Indicators*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007a), *Supporting the Contribution of Higher Education Institutions to Regional Development*, www.oecd.org/edu/higher/regionaldevelopment.
- OCDE (2007b), *Economic Surveys: Sweden*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007c), *Economic Surveys: Spain*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007d), *Understanding the Social Outcomes of Learning*, OCDE, Paris, à paraître.
- OCDE (2008), *OECD Review of Tertiary Education. Final Report*, OCDE, Paris, à paraître.
- OPDM (Office for Deputy Prime Minister) (2004), *Competitive European Cities, Where Do the Core Cities Stand?*, www.communities.gov.uk/pub/441/CompetitiveEuropeanCitiesWhereDoTheCoreCitiesStandFullReportPDF444Kb_id1127441.pdf.
- Paytas, J., R. Gradeck et L. Andrews (2004), *Universities and the Development of Industry Clusters. Paper for the Economic Development Administration*, US Department of Commerce, Centre for Economic Development, Carnegie Mellon University, Pittsburg, Pennsylvanie.
- Peck, J. (1996), *Workplace: The Social Regulation of Labor Markets*, Guildford Press, New York et Londres.
- Piore, M.J. et Sabel, C.F. (1984), *The Second Industrial Divide. Possibilities for Prosperity*, Free Press, New York.
- Porter, M.E. (1990), *The Competitive Advantage of Nations*, Mac Millan, Basingstoke.
- Porter, M.E. (1998), « Location, Clusters and the New Economics of Competition », *Business Economics*, vol. 33, n° 1, pp. 7-17.
- Porter, M.E. (2003), « The Economic Performance of Regions », *Regional Studies*, vol. 37, n° 6/7, pp. 549-78.

- Rosenfeld, S. (1998) *Technical Colleges, Technology Deployment and Regional Development*, document de synthèse préparé pour l'OCDE, Regional Technology Strategies Inc., Chapel Hill, North Carolina.
- Rothwell, R. et W. Zegveld (1982), *Innovation and the Small and Medium-Sized Firm*. Frances Pinter, Londres.
- Scott, A. et M. Storper (2002), « Regions, Globalization and Development », *Regional Studies*, vol. 37, pp. 579-593.
- Simmie J., J. Sennett, P. Wood et D. Hart (2002), « Innovation in Europe, a Tale of Networks, Knowledge and Trade in Five Cities », *Regional Studies*, vol. 36, pp. 47-64.
- Smith, T. et C. Whitchurch (2002), « The Future of the Tripartite Mission: Re-Examining the Relationship Linking Universities, Medical Schools and Health Systems », *Higher Education Management and Policy*, vol. 14, n° 2, OCDE, Paris.
- The Finnish Higher Education Evaluation Council (2006), The Finnish Higher Education Evaluation Council website, www.kka.fi/english, consulté le 3 janvier 2006.
- Vestergaard, J. (2006), « HEIs and Their Regions – an Innovation System Perspective », Document présenté au Comité de gestion du projet OCDE/IMHE, 10 avril 2006, Paris.
- Wittrock, B. (1993), « The Modern University: the Three Transformations », in S. Rothblatt et B. Wittrock (éds.), *The European and American University Since 1800. Historical and Sociological Essays*, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 303-362.
- World Bank Group (2002), *Constructing Knowledge Societies: New Challenges for Tertiary Education*, www1.worldbank.org/education/tertiary/cks.asp.
- Young, S. et R. Brown (2002), « Globalisation and the Knowledge Economy », in N. Hood, J. Peat, E. Peters et S. Young (éds.), *Scotland in a Global Economy: The 20:20 Vision*, Palgrave Macmillan, Hampshire.

Table des matières

Résumé	11
Chapitre 1. Remarques introductives	21
Introduction	22
L'étude de l'OCDE	26
Chapitre 2. Les moteurs de l'engagement régional	31
Évolution de la réflexion sur le développement régional et la place de l'enseignement supérieur	33
Évolution des perspectives de l'enseignement supérieur et rôle des régions	38
Synthèse : Les EES, un lien entre l'échelon mondial et l'échelon local.	43
Chapitre 3. Obstacles à l'engagement régional de l'enseignement supérieur	47
La politique de l'enseignement supérieur, des sciences et technologies et du marché du travail	48
Financer l'engagement régional.	54
Structures régionales et gouvernance.	59
Gouvernance, leadership et management de l'enseignement supérieur	62
Conclusions	67
Notes	68
Chapitre 4. Les régions et leurs établissements d'enseignement supérieur	71
Australie	72
Brésil	75
Canada	78
Danemark	82
Finlande	87
Corée	90
Mexique	94
Pays-Bas	97
Norvège	100
Espagne	103
Suède	109
Royaume-Uni : Angleterre	113

La coopération transfrontalière entre le Danemark et la Suède	117
Conclusions	120
Notes	122
Chapitre 5. La contribution de l'enseignement supérieur à l'innovation économique régionale : Surmonter les obstacles	127
Augmenter les possibilités d'engagement des établissements d'enseignement supérieur	134
Pratiques et instruments des pouvoirs publics	142
Conclusions	153
Notes	154
Chapitre 6. Contribution de l'enseignement supérieur à la formation du capital humain dans la région : Surmonter les obstacles . . .	157
Élargir l'accès	159
Améliorer l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail	167
Attirer les talents dans la région et les y retenir	175
Coordination stratégique du système régional de ressources humaines	176
Conclusions : Gérer le système régional de ressources humaines . .	178
Notes	179
Chapitre 7. La contribution de l'enseignement supérieur au développement social, culturel et environnemental : Surmonter les obstacles	181
La santé et le bien public	184
Les industries culturelles et créatives	188
La viabilité écologique	192
Conclusion : De l'université entrepreneuriale à l'université impliquée dans la vie de la société	195
Notes	198
Chapitre 8. Développement du potentiel de coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et les régions	201
Le pilier « enseignement supérieur »	202
Le pilier « région »	213
Mise en place du tablier	217
Réaliser le potentiel de l'enseignement supérieur pour participer au développement régional	220
Notes	221
Chapitre 9. Pistes pour l'avenir	223
Les autorités nationales	224
Les autorités régionales et locales	225
Les établissements d'enseignement supérieur	226

Annexe A. Projet de l'OCDE sur la contribution des établissements d'enseignement supérieur au développement régional, Rapport d'autoévaluation : Questions à examiner	229
Annexe B. Politiques fondées sur l'innovation et concernant l'engagement régional des établissements d'enseignement supérieur et caractéristiques d'une sélection de pays de l'OCDE	245
Bibliographie	259
Encadrés	
2.1. Les universités suisses de sciences appliquées	40
3.1. La Nouvelle université pour l'innovation régionale (NURI) en Corée.	49
5.1. Exemples de programmes de liaison avec l'industrie dans les pays de l'OCDE	137
5.2. Trois programmes modèles de grappes	140
5.3. Le programme de l'université de Twente.	143
5.4. Les points d'accès des PME à la base de connaissances universitaire	146
5.5. Moderniser le tissu industriel existant dans les régions de Castellón (Espagne) et du Nord-Est de l'Angleterre	148
5.6. Les Cités des sciences et de la technologie	150
5.7. Exemples de réseaux d'enseignement supérieur soutenant la croissance de l'économie fondée sur les connaissances	152
6.1. Le programme australien de promotion de l'équité	160
6.2. Paraná, Brésil : Rôle des autorités locales dans l'expansion de l'enseignement supérieur	162
6.3. L'université de Moncton : Symbole de la fierté culturelle et catalyseur du développement économique local	163
6.4. Élargissement de l'accès aux études supérieures grâce à l'enseignement à distance dans les zones isolées	164
6.5. Élargissement de l'accès aux études supérieures dans le Nord-Est de l'Angleterre	166
6.6. Équilibrage de l'offre et de la demande sur le marché du travail ..	168
6.7. Formation en milieu professionnel	170
6.8. Programmes de développement ciblant les besoins régionaux	171
6.9. Intégration de l'engagement régional dans l'enseignement de base	173
6.10. Amélioration de l'entrepreneuriat	174
6.11. <i>Fast Forward</i> , programme de développement en gestion pour étudiants à fort potentiel	176
7.1. Les efforts communs déployés dans la région de Jyväskylä pour relever les défis du vieillissement de la population	186

7.2.	La contribution des industries culturelles et créatives au processus de développement régional	191
7.3.	L'Institut pour la viabilité, la santé et l'engagement régional (iSHARE)	194
7.4.	Le service social obligatoire pour les étudiants de l'enseignement supérieur au Mexique	196
8.1.	La gestion de l'enseignement supérieur à l'université des sciences appliquées de Jyväskylä à l'appui de son engagement régional	203
8.2.	Récompenser l'engagement régional du personnel	206
8.3.	Régions de la connaissance	207
8.4.	Associations régionales de l'enseignement supérieur appuyant le développement régional dans le nord-est de l'Angleterre et dans la région d'Öresund	209
8.5.	Canada atlantique (APECA)	215
8.6.	Exemples de coopération stratégique dans les régions	217
8.7.	Initiatives des pouvoirs publics centraux à l'appui des priorités régionales des établissements d'enseignement supérieur.	219

Tableaux

3.1.	Engagement des EES vis-à-vis de l'extérieur	66
5.1.	Importance ressentie des autres moyens de transfert des connaissances des universités aux entreprises	130
5.2.	Activités de recherche et d'innovation menées par les universités dans une sélection de pays européens	131
5.3.	Sources d'information et de connaissances servant aux activités d'innovation dans l'industrie manufacturière (en 2000)	131
5.4.	Évolution de l'action publique en faveur des systèmes d'innovation régionaux et des grappes	133
5.5.	La coopération des entreprises avec les établissements de recherche dans le domaine de l'innovation de produits, par taille d'entreprise et en pourcentage	145
B.1.	Politiques fondées sur l'innovation et concernant l'engagement régional des établissements d'enseignement supérieur et caractéristiques d'une sélection de pays de l'OCDE	246

Graphiques

2.1.	Modèle fermé d'interface EES/région	43
2.2.	Politiques nationales influant sur les relations entre les EES et la région	44
2.3.	Des EES multimodaux et multiéchelons en prise avec leur région	45
7.1.	Revitaliser la région, adaptation du modèle de Barnley	183



Extrait de :
Higher Education and Regions
Globally Competitive, Locally Engaged

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264034150-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2007), « Développement du potentiel de coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et les régions », dans *Higher Education and Regions : Globally Competitive, Locally Engaged*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264034174-10-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.